INTERNATIONAL CONGRESS FOR ALL MEDIATIONS

#MEDIATIONS2020

5-7 FEB. 2020
ANGERS - FRANCE
Congress Center

La Médiation, un repère au cœur d'un monde en transition

Dossier de presse

@International Congress for All Mediations
@2020_mediation

WWW.MEDIATIONS2020.COM

SOMMAIRE

3 Présentation du congrès

4 Éditos

5 La médiation : une pratique dans tous les domaines de la vie

6 La nécessité de proposer un sens partagé

6 Un congrès pour parler d'une voix commune

7 La philosophie de l'événement

8 Un programme riche

10 Des intervenants de tous les continents

11 Les organisateurs et partenaires

12 Contacts

PRÉSENTATION DU CONGRÈS

MÉDIATIONS 2020 LA VOIX DES ACTEURS DE TOUTES LES MÉDIATIONS

La grande communauté des médiateurs se donne rendez-vous à Angers, du 5 au 7 février 2020 pour le congrès international « mediations2020 ».

Cet événement porté par l'Association des Médiateurs des Collectivités Territoriales, Destination Angers est co-organisé avec le collectif Mediation21, le Forum de Sindics i Sindiques Defendors i Defendores Locals de Catalunya, le Réseau National d'Accès au Droit et à la Médiation, la Fédération des Centres de Médiation du Grand Ouest, la Ville d'Angers et le Conseil Départemental du Maine-et-Loire.

Le congrès international « Mediations 2020 » est placé sous le haut patronage de Madame Nicole Belloubet, garde des Sceaux, ministre de la Justice et de Monsieur Jacques Toubon, le Défenseur des Droits.

ÉDITOS

HERVÉ CARRÉ

Président du congrès, médiateur de la Ville d'Angers et du Conseil Départemental du Maine-et-Loire, président de l'Association des Médiateurs des Collectivités Territoriales (AMCT)

Nous vivons dans un monde en pleine mutation avec son cortège de conflits, de peurs, de menaces et donc d'incertitudes. Les médiateurs sont des témoins sensibles et attentifs de ces mouvements de fond. Ils en perçoivent les impasses mais aussi les potentialités. Ils ont déjà fait leurs preuves partout dans le monde, dans des domaines très divers et selon des formules multiples.

Ces médiations sont des leviers pour renforcer le vivre ensemble et le dialogue interculturel, défendre et construire de nouveaux droits, fluidifier les relations familiales, sociales et commerciales, améliorer la qualité des relations entre les citoyens et entre les citoyens et les institutions.

Médiations2020 est donc s'impose d'ores et déjà comme le congrès international qui dessinera les solutions concrètes et reliera tous les acteurs de la médiation pour réussir ce nouveau projet de société.

Angers et l'Anjou sont des territoires d'innovation et de créativité. C'est pour cette raison qu'ils vous accueilleront pour cette rencontre internationale dont l'ambition est de conforter la légitimité et la solidité de la communauté des médiateurs auprès des prescripteurs et du public.

MICHELLE MOREAU

Première adjointe au maire d'Angers, chargée de la citoyenneté

Angers, première ville de France où il fait bon vivre, était la ville idéale pour accueillir le premier congrès mondial sur la médiation. Nous avons, en effet, mis en place une politique participative pour prendre en compte l'avis des habitants, valoriser leurs initiatives, rechercher des consensus, soutenir les associations, pour apaiser les tensions et favoriser la qualité de vie, dans un environnement végétalisé, avec des services adaptés.

C'est dans ce climat de douceur et d'énergie, que du 5 au 7 février, vous témoignerez sur la médiation obligatoire ou choisie, la médiation réparatrice, interculturelle, familiale, internationale, vous échangerez sur la médiation au sein des entreprises, dans les collectivités ou les services de l'Etat.

Que ces rencontres angevines facilitent des échanges fructueux entre médiateurs français et étrangers, que les différentes formes de médiation soient reconnues comme étant « un repère au coeur d'un monde en transition ».

Tite-Live écrivait déjà : « Mieux vaut la paix certaine que la victoire espérée ». C'est toujours cette volonté qui anime les médiateurs. Que ce Congrès permette la reconnaissance de cette profession et de sa déontologie dans l'intérêt des citoyens.

LA MÉDIATION :
UNE PRATIQUE DANS TOUS LES DOMAINES DE LA VIE

Aujourd'hui en France, le foisonnement d'initiatives offre un large et riche panel d'expérience et d'approches innovantes en matière de Médiation.

La communauté des médiateurs s'accorde pour définir la médiation comme *« un processus structuré, volontaire et coopératif de prévention et de résolution amiable des différends qui repose sur la responsabilité et l'autonomie des participants. ».* Extrait du Livre Blanc de la Médiation, collectif Médiation 21.

La médiation a pris son essor au sein de la société civile à la fin des années 80. Des pionniers issus de nombreux champs : le travail social, la psychologie, le droit, l'entreprise, la santé… ont développé la médiation pour permettre aux acteurs concernés de **dépasser leurs différends par le dialogue.**

Dans la cité, la famille, l'entreprise, les organisations et les institutions, le déficit de dialogue nourrit les conflits…Accompagner les personnes et les organisations **à trouver par elles-mêmes une voie d'apaisement**, tel est le projet de la médiation. Car la médiation porte en elle une **vision humaniste des relations entre les femmes et les hommes**. Elle parie sur leur capacité à développer leur pouvoir d'agir dans tous les recoins de leur vie. Elle répond ainsi aux **besoins fondamentaux de reconnaissance et d'émancipation**.

La médiation répond ainsi aux besoins inhérents à l'évolution de notre société, **en restaurant du lien dans un monde où la communication est de plus en plus complexe** et en **s'appuyant sur la responsabilité des personnes** qui peuvent retrouver la maîtrise de leur situation. **La médiation est donc une culture, un nouvel état d'esprit et bien au-delà, un projet de société en développement pour remettre l'humain au cœur de la résolution des conflits.**

LA NÉCESSITÉ **DE PROPOSER UN SENS PARTAGÉ**

Ce congrès international est le prolongement des actions engagées ces dernières années en faveur de la médiation et prétend s'inscrire à la suite des Etats Généraux de la Médiation organisés par le Collectif Médiations 21 qui se sont tenus à l'Assemblée Nationale en juin 2018.

Les propositions inscrites dans le Livre Blanc de ce collectif, apportent une réflexion de fond sur cette discipline et fixe un cadre général qui comporte encore des éléments à travailler.

L'état des lieux de la médiation a fait apparaître une forme d'étanchéité des champs de pratique et son corollaire, un émiettement de l'offre de médiation. C'est toute l'ambition du congrès international mediations2020 que de proposer un socle et un sens partagé de tous.

UN CONGRÈS POUR **PARLER D'UNE VOIX COMMUNE**

Par son approche multisectorielle unique, cet événement réunira près de 500 participants des cinq continents. Le congrès vise à faire parler d'une voix commune les différents acteurs de toutes les médiations pour une reconnaissance plus forte.

Médiateurs de tous bords, avocats, magistrats, juristes, sociologues, DRH, dirigeants d'entreprises ou encore enseignants chercheurs et journalistes se donnent rendez-vous pour un programme de conférences et d'ateliers très riche, où le débat contradictoire et le dialogue avec les congressistes sera privilégié.

Médiations 2020 explorera les différents champs d'application de la Médiation : administrative, citoyenne, consommation, entreprise, voisinage, familiale, sociale, institutionnelle, judiciaire jusqu'à son rôle dans les conflits politiques internationaux. Une approche à 360° qui permettra aux experts, aux décideurs, aux influenceurs et aux citoyens de confronter leurs visions respectives lors de sessions spécifiques.

De ces nombreux débats, la voix de la communauté des médiateurs sortira renforcée et influente.

TOP SPEAKER FRANÇAIS

JACQUES TOUBON

Défenseur des Droits sera le parrain officiel du congrès et ouvrira la première édition du congrès Mediations2020

LA PHILOSOPHIE
DE L'ÉVÉNEMENT

Inspirée du principe de l'arbre à palabre, l'organisation des séances privilégiera le débat contradictoire entre les intervenants et le dialogue avec la salle.
L'accent est mis sur la confrontation d'idées et de visions d'experts et influenceurs nationaux et internationaux, de dirigeants et décideurs des secteurs privé et public au travers des conférences.
Le congrès proposera également aux citoyens de s'engager grâce à 2 conférences ouvertes au grand public.

Le contenu scientifique est éligible au titre de la formation continue.

Parmi les grands enjeux de l'organisation du congrès international Mediations2020 un soin particulier sera accordé à la coopération avec les organismes de formation qui proposent un catalogue destiné aux médiateurs.
Afin de nourrir les réflexions des responsables des organismes de formation et des participants eux-mêmes, un espace « Village de la formation » sous forme de stands, sera animé par des ateliers de type World Café.

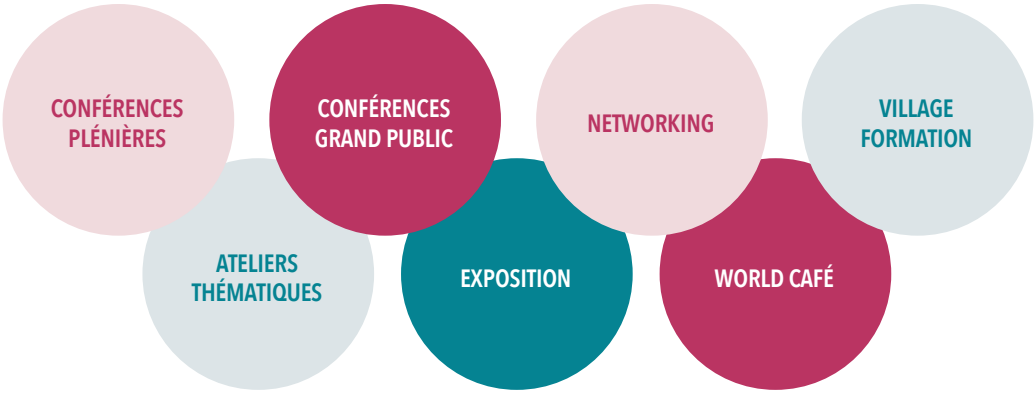

UN **PROGRAMME** RICHE

MERCREDI 5 FÉVRIER 2020

9H30 > 11H

PLENIÈRE

Intelligence artificielle, dématérialisation et médiation

Intelligence artificielle et médiation : adversaire ou alliée d'une culture de la médiation ?

À partir d'une présentation d'expériences québécoise, portugaise, australienne, les participants à la table ronde proposeront leurs analyses et dialogueront avec la salle.

- Carole CHATELAIN, rédactrice en chef Sciences et Avenir, France
- Yves DELACOLETTE, avocat, médiateur et arbitre aux problèmes inhérents à la transmission d'entreprises, aux litiges commerciaux et aux conflits avec ou entre associés, Belgique
- Yann FERGUSON, sociologue, enseignant à l'ICAM et chercheur associé au CERTOP, France
- Patrick LAHAIE, administrateur d'État chargé de projet pour la médiation en ligne à l'OPC, Canada (sous réserve)

11H30 > 12H30

ATELIER

La médiation dans les Collectivités Territoriales

A partir d'une démarche comparative entre les différentes situations légales et institutionnelles de la médiation territoriale, quelles sont les conséquences/ opportunités pour les usagers, les élus locaux et les administrations territoriales ?

Animé par Manuel CANYEMERES, avocat, directeur du Service du département Juridique de CADE CONSULTORS, Espagne et Christian LEYRIT médiateur de Charente Maritime, ancien préfet de Région, France.

11H30 > 12H30

ATELIER

Médiation entre les entreprises

Médiation et relations sociales au sein de l'entreprise : les DRH y sont-elles préparées ?

Animé par Arnaud STIMEC, enseignant-chercheur à Sciences Po Rennes et médiateur, France

11H30 > 12H30

ATELIER

Médiation entre les entreprises

La médiation : un atout concurrentiel pour l'entreprise ?

Animé par Tsisiana SHAMLIKASHVILI, présidente de la National Organization of Mediators, Russie

11H30 > 12H30

ATELIER

Médiation et vivre ensemble

A quelles conditions la médiation peut-elle contribuer à redonner la capacité d'agir et de l'autonomie aux citoyens ?

Animé par Laurent GIRAUD, directeur de France Médiation et membre du Haut Conseil du Travail Social
Et Hélène AMOURIAUX, directrice de l'association Cité et Médiation, France

14H > 15H30

PLENIÈRE

Qui Paie la Médiation ?

Médiation gratuite ou médiation payante : comment lui permettre de se développer de manière durable ?

A travers un exposé des différents modèles économiques, différentes pistes seront soumises au débat entre les participants et la salle.

- Jean-Christophe LEGENDRE Directeur de l'Innovation Métier et membre du Comité Exécutif de la Compagnie Française de Défense et de Protection, France
- Ariane VENNIN, auteur du livre Le Financement de la Médiation, France

16H30 > 17H30

ATELIER

Médiation Obligatoire ou choisie ?

Quelles sont les bonnes pratiques et les clés de la réussite des médiations préalables obligatoires ? Doit-on les généraliser ?

Animé par Chiara GIOVANNUCCI ORLANDI, professeure de droit à l'Université de Bologne, Italie

16H30 > 17H30

ATELIER

Médiation familiale

Médiation prescrite ou conventionnelle ? Quels sont les scénarios les plus facilitateurs ? Quelle place pour l'enfant ?

Animé par Audrey RINGOT, Présidente de l'Association pour la médiation familiale, médiatrice et formatrice, France

17H30
> 19H

PLENIÈRE *conférence ouverte au public*

La médiation restaurative

Pourquoi faut-il encourager le développement de la médiation restaurative ? La médiation restaurative : nouveau paradigme de la médiation ?

La médiation restaurative : nouveau paradigme de la médiation ?

Elle inspire déjà les politiques judiciaires de nombreux États. Plusieurs exposés d'expériences menées au Québec, en Belgique, en France, au Rwanda répondront à cette question.

- Serge CHARBONNEAU, Directeur, Équijustice, Québec
- Antonio BUONATESTA, directeur de Mediante – Service de médiation entre auteurs et victimes d'infraction, Belgique
- Joanna KALOSKI, Directrice de l'Association Kalowski and Associates, médiatrice, Australie

JEUDI 6 FÉVRIER

9H
> 10H30

PLENIÈRE

Déontologie et éthique de la Médiation

Confidentialité, indépendance, équité, neutralité et impartialité du médiateur : les principes de la médiation

Hypothèses réglementaires, procédurales et comportementales. Code de déontologie hypothèses médiation 21 Conseil National de déontologie.

- Manuele BELLONZI, ancien médiateur de la Province de Pistoia et agent des Relations internationales à l'Agence sanitaire Toscane Centre, Italie
- Christian LEYRIT, médiateur de Charente Maritime, ancien préfet de Région, France
- Patricia MALBOSC, présidente de Planet 'Médiation, France

11H
> 12H30

ATELIER

Médiation institutionnelle

Si le sentiment d'appartenance à la communauté des médiateurs est acquis de la part des médiateurs institutionnels, la réciproque l'est-elle ?

Animé par Christophe BAULINET, Médiateur de Bercy et Véronique MIROUSE, Avocate à la Cour & Médiatrice, France

11H
> 12H30

ATELIER

Médiation de la consommation

La médiation une opportunité pour la défense du consommateur ?

Animé par Sabine BERNHEIM-DESVAUX, maître de conférences à l'université d'Angers, France

14H
> 15H30

ATELIER

Médiation et justice

La médiation, un outil pour améliorer l'efficacité de la justice ?

Animé par Eric BATTISTONI, professeur à faculté de droit de l'Université d'Artois à DOUAI, Belgique

14H
> 15H30

ATELIER

Médiation interculturelle

Médiation interculturelle : facteur d'intégration, fin des stéréotypes et des préjugés ?

Animé par Joanna KALOSWI, Directrice de l'Association Kalowski and Associates, médiatrice, Australie

16H
> 17H

PLENIÈRE *conférence ouverte au public*

Médiation citoyenne

Les expériences de médiation citoyenne sont ils les ateliers silencieux d'un nouveau dialogue démocratique ?

Le développement des mouvements de contestation partout dans le monde (mouvement des gilets jaunes en France, Venezuela, Chili, Algérie, Liban, Tunisie…) sont des témoins d'une perte de confiance dans les potentialités du dialogue.

- Joanna KALOSWI, Directrice de l'Association Kalowski and Associates, médiatrice, Australie
- Jacques FAGET, chercheur au CNRS, France
- Laurent GIRAUD, directeur de France Médiation et membre du Haut Conseil du Travail Social, France

VENDREDI 7 FÉVRIER

9H > 10H30

Le conflit dans tous ses états

Le conflit apporteur de changement : une opportunité pour nouveau prisme de l'humain ?

Animé par Arnaud STIMEC, enseignant-chercheur à Sciences Po Rennes et médiateur, France

11H > 12H30

Médiation internationale : Facteur de paix

Réduction de l'intensité du conflit ou traitement en profondeur pour éviter la résurgence ?

- Aurélien COLSON, Professeur de Sciences Politiques, directeur de l'ESSEC – IRENE, France
- Brigitte KEHRER, médiatrice du Comité International de la Croix Rouge, Suisse
- Amhed GALAI, Prix Nobel de la Paix 2015, Défenseur des droits de la Ligue Tunisienne, Tunisie
- Joseph MAILA, Professeur de sciences politiques et de relations internationales, spécialiste du Moyen-Orient, de l'islam et de la sociologie des conflits, France
- Andrea RICCARDI, Ancien ministre de la coopération internationale et de l'intégration au sein du gouvernement de Mario Monti en Italie, fondateur de la communauté de Sant' Egidio, Italie

NB : Ce programme peut-être soumis à des modifications

DES INTERVENANTS DE TOUS LES CONTINENTS

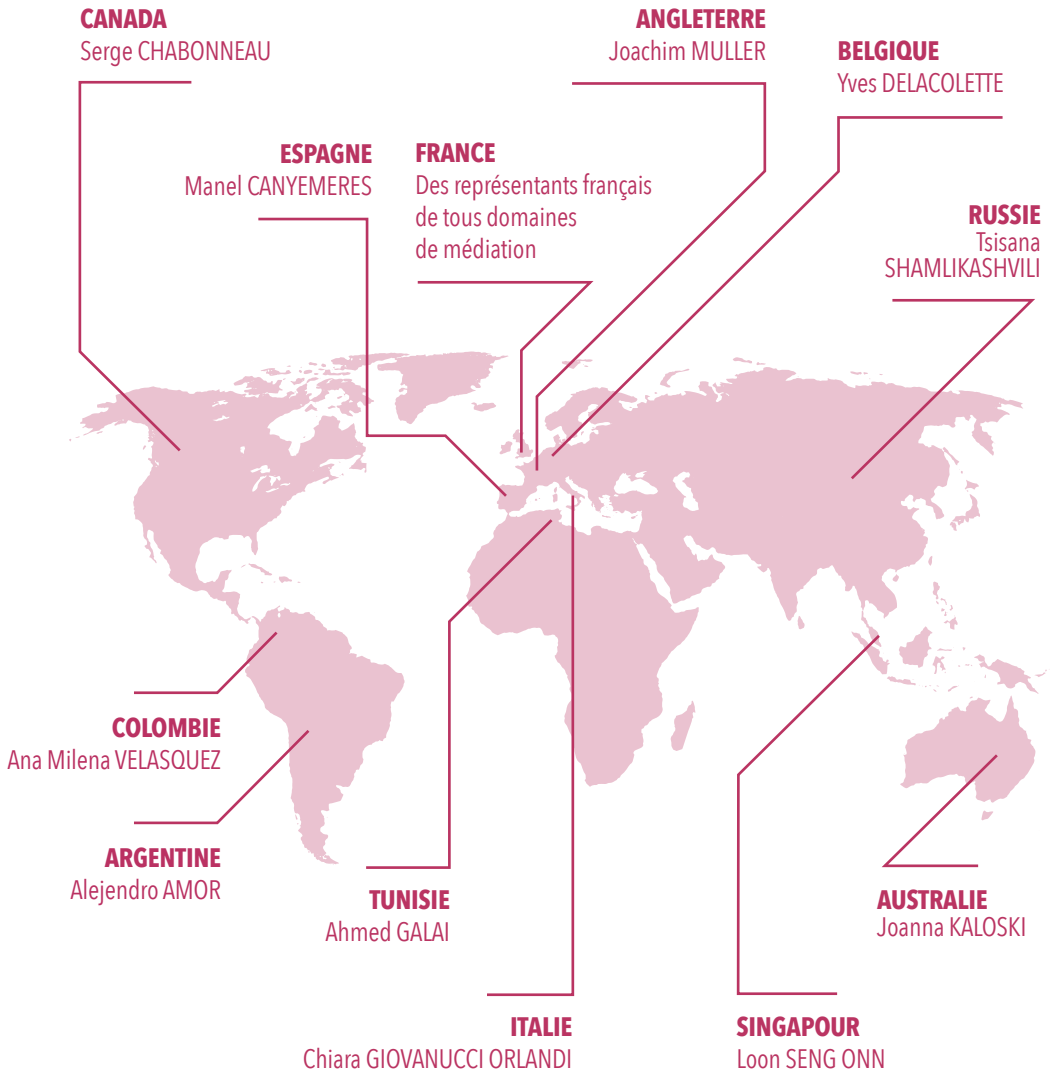

LES ORGANISATEURS

L'ASSOCIATION DES MÉDIATEURS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES (AMCT)

L'AMCT a été créée en 2013 par Claire BRISSET, Médiatrice de Paris de 2008 à 2014.

Aujourd'hui Hervé CARRE préside l'association qui totalise une cinquantaine de membres , auxquels s'ajoutent une dizaine de collectivités territoriales non adhérentes, soit au total une soixantaine de collectivités territoriales qui se sont dotées d'un médiateur.

Ainsi plusieurs millions de nos concitoyens peuvent faire le choix de la médiation pour dépasser leurs litiges avec les collectivités territoriales.

L'AMCT est fière d'avoir initié l'organisation du Premier Congrès International de toutes les médiations à Angers du 5 au 7 Février 2020. Pour cela, elle a noué un partenariat de projet avec d'autres réseaux de médiateurs en France et à l'étranger, car ses membres et ses partenaires sont convaincus que dans ce monde en transition, il faut promouvoir sans relâche les atouts de la médiation comme facteur de paix, de concorde et de renforcement des droits humains.

DESTINATION ANGERS

Destination Angers est née de l'ambition de faire d'Angers une destination touristique et plus largement une destination qui se réinvente au travers d'Imagine Angers et de l'ensemble des projets structurants de la Ville en mouvement.

Au sein de cette structure, le Convention Bureau assure la promotion d'Angers comme destination de congrès, salons, séminaires, conventions, avec pour objet d'inciter les organisateurs à choisir Angers pour leur prochain événement.

Il s'emploie également à créer des synergies et à développer des relations durables avec les universités, les grandes écoles, les filières d'excellence et pôles de compétitivité, le CHU, les établissements de santé, les entreprises, les associations, etc. pour identifier les leaders dans leur domaine, stimuler les initiatives, accompagner les porteurs de projet jusqu'à la création de l'événement à Angers, voire faire naître de nouveaux congrès à vocation internationale en lien avec les filières du territoire et grâce à la mobilisation d'acteurs locaux à l'instar de Mediations2020.

PARTENAIRES

LES ORGANISATEURS

AMCT MÉDIATION

DESTINATION angers TOURISME CONVENTION BUREAU ÉVÉNEMENTS

LES CO-ORGANISATEURS

FCMGO

MÉDIATION 21

rénadem

FÒRUM DE SÍNDICS I SÍNDIQUES DEFENSORS I DEFENSORES LOCALS DE CATALUNYA

DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE anjou

Angers

SOUTIEN

Angers

DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE anjou

angers loire métropole communauté urbaine

SOUS LE HAUT PATRONAGE

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

LES PARTENAIRES

ANM association nationale des médiateurs

ffcm Fédération française des centres de médiation

INTERmédiés

Conférence de Justice

CONTACTS

DESTINATION ANGERS

Marine THUILLOT
Marine.thuillot@destination-angers.com // @angersCVB
06 30 28 99 04 / 02 41 23 50 16

SERVICES DES RELATIONS PRESSE DE LA VILLE D'ANGERS

(médias régionaux)

relations.presse@ville.angers.fr
http://presse.angers.fr // @Presse_Angers
02 41 05 47 21

PRESSE CLUB DE FRANCE

(médias régionaux, nationaux et internationaux)

Anne De Vita
anne.devita@advrp.fr
06 61 45 51 94 / 02 40 68 83 74

RÉSEAUX SOCIAUX

Infomediation2020@destination-angers.com
#mediations2020
@Internation Congress for all Mediations
@2020_mediation

© Destination Angers - A4 éditions 02 41 720 700 / Imprimerie Ville d'Angers / Angers Loire Métropole - Octobre 2019